FSE Transition-Insertion 2009-2013

Evaluation du projet





Année 2012

Table des matières

Préface

Après avoir constaté, en conclusion d'une étude réalisée sur l'Employabilité des jeunes sortant de l'Enseignement Spécialisé (*) que beaucoup d'entre eux restaient des temps, parfois très longs, avant de trouver une insertion qui puisse leur convenir, la Fédération des Entreprises de Travail Adapté de Liège (FETAL) soutenue par d'autres partenaires, a décidé de répondre à un appel à projets, lancé par le Fonds Social Européen.
Il s'agissait de mettre en place une stratégie de suivi et de soutien aux élèves accomplissant leur dernière année dans l'enseignement spécialisé.
Une nouvelle fonction a donc été créée : elle s'appelle «Référente-Coordinatrice» et est assumée par des professeurs, éducateurs ou autre membre de l'équipe pédagogique des écoles d'enseignement spécialisé participantes au projet.
Celles-ci ont comme mission de suivre et d'aider les jeunes de forme 2 et de forme 3, pendant leur dernière année de scolarité et également pendant les six mois qui suivent (de juillet à décembre) à trouver une insertion socioprofessionnelle, dans les meilleurs délais !
Depuis trois années, les « Référentes-Coordinatrices » ont ainsi suivi 299 élèves pour l'ensemble des 5 écoles engagées dans le projet. Vous lirez dans les pages qui suivent les résultats engrangés par ce travail.
Depuis septembre 2012, 4 nouvelles écoles se sont engagées dans le projet. Ce qui porte à 9 les écoles partenaires du projet soit 4 établissements scolaires qui relèvent de l'enseignement libre subventionné et 5 établissements scolaires qui relèvent de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Au moment d'écrire ces lignes, les partenaires du projet entament les démarches afin de pouvoir répondre au nouvel appel à projets du Fonds Social Européen pour la programmation 2014-2020.

« Quels sont les freins à l'employabilité des jeunes qui sortent de l'enseignement spécialisé ? » Anaïs Pêcheur, année académique 2007-2008 HEMES.



Les partenaires initiaux du projet pilote européen Transition-Insertion

1. **<u>C.C.G</u> : promoteur-opérateur du projet**
   (Centre de Coordination et de Gestion-Enseignement obligatoire
   Ministère de la Communauté Française)
   Mme Danielle JUNIUS, Chargée de mission C.C.G réseau FWB
   M. Farid GAMMAR, Chargé de mission C.C.G réseau Libre

2. **<u>EWETA</u> : promoteur – opérateur du projet**
   (Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté)
   M. Stéphane EMMANUELIDIS, Président
   Mme Sognia ANGELOZZI, Directrice de l'Eweta
   Mme Isabelle VANDERMOTEN, Coordinatrice du Projet

3. **<u>AWIPH</u>**
   (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées)
   Mme Alice BAUDINE, Administratrice Générale
   M. Albert BAIWIR, Cellule de Coordination des Commissions Subrégionales.
   M. Benoît NIZET, Responsable Cellule Emploi/Formation au Bureau Régional de Liège
   Mme Elisabeth MASSIN, Attachée, Service des Relations Internationales.

4-5. **<u>C.S.E.F.</u>**
   (Comités Subrégionaux de l'Emploi et la Formation de Liège et de Verviers)
   Mme Agnès HERBIN, Coordinatrice (Verviers) et
   Mme Laurence HARDENNE, Chargée de missions (Verviers)
   Mme Aïcha EL BAHI IDRISSI, Coordinatrice (Liège)





6. **FETAL**
(Fédération des ETA de la Province de Liège)
Mme Florence PRIGNON, Présidente
M. François HUBERT, Secrétaire Général

7. **FOREM**
M. Térence MARQUET, chargé des relations partenariales

8. **AFrAHM** (Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux)
Mme Dominique GILSON, Assistante sociale (Angleur)

9. **C.F.P. AURELie** (Centre de Formation Professionnelle)
M. François FOGUENNE, Coordinateur pédagogique (Herstal).

10. ***Service d'Accompagnement Liégeois, « leTAH »***
Mme Amparo COBO, Directrice

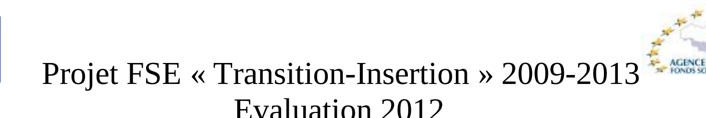
11. ***Service d'Accompagnement Verviétois, « Chez Vous »***
M. André LEVEAUX, Directeur

12. ***Le CPMS libre 1*** de VERVIERS
Mme Anne THOMAS

13. ***Le CPMS libre 3*** de VERVIERS
M. Dany SMEETS

14. ***Centre d'Egalité des Chances à Verviers***





Les écoles partenaires du projet depuis septembre 2009

15. **E.P.A.** (Ecole professionnelle d'enseignement spécialisé d'Ans)
Mme Hélène PRESSIA, Directrice (année scolaire 2011-2012)
Mme Christine THONON, Directrice (année scolaire 2012-2013)
Mme Marie-José ALONSO, Référente

16. **Le CHENEUX** à Amay (Etablissement d'enseignement secondaire spécialisé de la Communauté Française- FWB)
Mme Catherine PRAILLET, Directrice
Mme Julie GEORGES, Référente
Mme Tiffanie HONAY, Référente
Mme Sarah LIBION, Référente

17. **Etablissement Saint-Edouard** à Spa et à Stoumont (Ecole d'enseignement spécialisé)
Mme Christine LINCE, Directrice.
Mme Maria CANUETO, Référente.
Mme Vincianne SCHOONBROODT, Référente.

18. **Centre Scolaire Saint-Joseph** à Dolhain (Ecole d'enseignement spécialisé)
Mme Evelyne MOREAU, Directrice (année scolaire 2011-2012)
M. Luc BAWIN, Directeur (année scolaire 2012-2013)
Mme Marina BULAT, Référente.

19. **E.P.F** à Liège (Ecole Professionnelle de Froidmont).
M. Jacques LIBOIS
Mme Marie José ALONSO, Référente.

Les écoles partenaires du projet depuis septembre 2012

20. **<u>Les Orchidées</u>** à Hannut (Institut d'Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté Française - FWB)
Mme Josseline PIRAPREZ, Directrice.
Mme Brigitte DEGIVE, Référente.

21. **<u>L'Envol</u>** à Flémalle (Etablissement d'Enseignement Professionnel Spécialisé de la Communauté Française - FWB)
Mme Bernardine de GOTTAL, Directrice.
Mme Lorinda LEJEUNE, Référente.
Mme Justine MAES, Référente.

22. **<u>Henri Rikir</u>** à Milmort (Etablissement d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française - FWB)
M. Didier NEUFORGE, Directeur.
Mme Yasmina CHOUA, Référente.
Mme Madeleine ERPICUM, Référente.

23. **<u>Institut Mariette Delahaut</u>** à Jambes (Ecole d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française - FWB)
Mme Françoise BOGAERTS, Directrice.
Mme Isabelle GILSON, Référente.

L'ensemble des partenaires constitue le <u>COMITE d'ACCOMPAGNEMENT</u> du projet.
Celui-ci est l'instance décisionnelle. Il est chargé de donner les orientations du projet, d'en assurer le suivi.
Il veille également au volet financier du projet et à la validation des dépenses des partenaires concernés. Ce comité peut s'élargir à toute institution désireuse d'en partager les démarches et/ou susceptible d'apporter une plus-value au projet.
Il est présidé par le représentant de la FETAL, initiateur du projet.
Ce comité désigne en son sein un COMITE DE SUIVI PEDAGOGIQUE chargé de l'encadrement direct des Référentes-Coordinatrices.

Les écoles

Ecoles	Abréviations	Formes – Types – Genres	Référentes-coordinatrices
Ecole Professionnelle de Froidmont, Enseignement Spécialisé Libre Boulevard de Froidmont 10 4020 LIEGE	EPF	Formes 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Garçons	M-J.ALONSO ½ temps
Ecole Professionnelle d'Ans, Enseignement Spécialisé Libre Rue du Zoning 120 4430 ANS	EPA	Formes 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles	M-J.ALONSO ½ temps
Centre Scolaire d'Enseignement Spécialisé Secondaire Saint-Joseph Avenue Victor David 12 4830 LIMBOURG	CSJ	Forme 3 Types 1 et 3 Filles et Garçons	M.BULAT ½ temps
Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté Française Rue d'Ampsin 9 4540 AMAY	EESSCF Amay	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2,3 et 4 Filles et Garçons	T. HONAY J.GEORGES S. LIBION ½ temps
Enseignement Secondaire Spécialisé Libre Saint-Edouard Route de l'Amblève 88 Rue A. Bastin 30 4987 STOUMONT 4900 SPA	SE	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles et Garçons	M.CANUETO ¼ temps Spa et Stoumont V.SCHOONBROODT ¼ temps Spa
Institut Mariette Delahaut	IMD	Formes 1, 2 et 3	I. GILSON

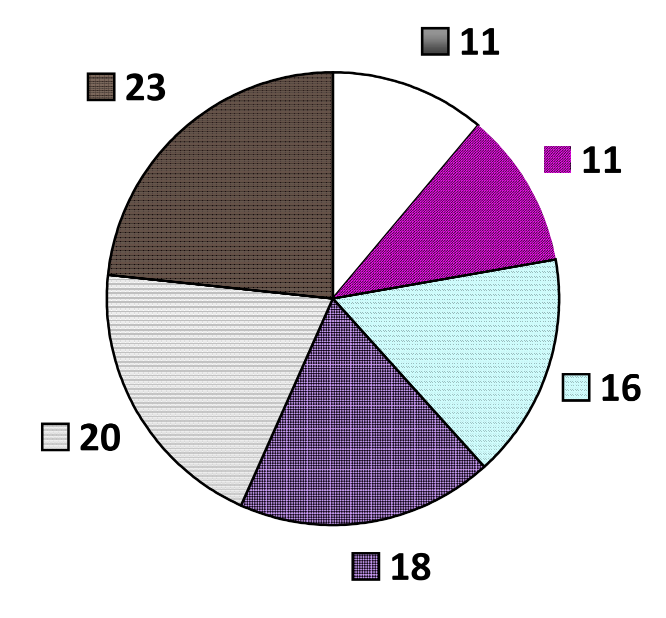
Rue de Sedent, 28 5100 JAMBES		Types 1, 2 et 4 Filles et Garçons	½ temps FSE
"Henri Rikir" Ecole d'Enseignement Spécialisé Secondaire de la Fédération Wallonie Bruxelles Rue de Fexhe, 76 4041 MILMORT	EESPSFWB Milmort ou "Henri Rikir" Milmort	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles et Garçons	Y. CHOUA M. ERPICUM ½ temps FSE
Les Orchidées E.E.S.S.C.F. Rue de Huy, 28 4280 HANNUT	E.E.S.S.C.F. « Les Orchidées »	Formes 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles et Garçons	Brigitte DEGIVE ½ temps FSE
« L'Envol » Ecole d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française Rue du Herdier, 6 4400 FLEMALLE	EESPSCF « L'Envol »	Formes 1, 2 et 3 Types 1 et 2 Garçons et Filles	L. LEJEUNE ¼ FSE J. MAES ¼ FSE

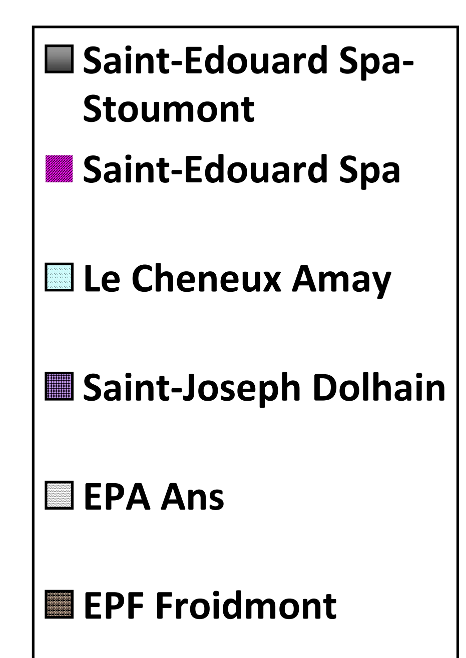
Les chiffres

Année 2012

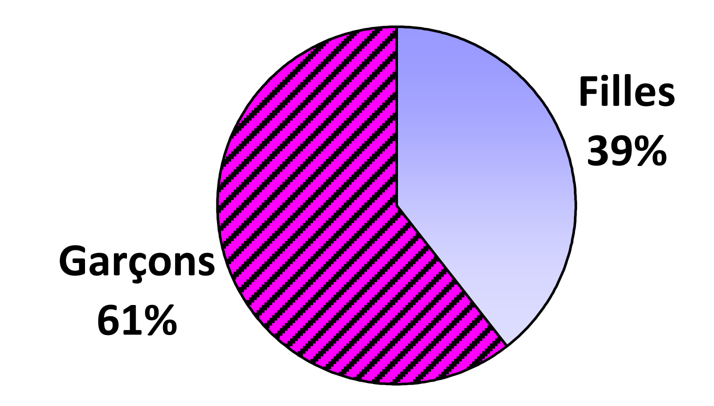
		Jeunes	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
EPA Ans	½ temps	20	20	0	8	12	12	8	0	0
EPF Froidmont	½ temps	23	0	23	3	20	17	3	3	0
Le Chêneux Amay	½temps	16	5	11	2	14	12	1	1	2
Saint-Joseph Dolhain	½temps	18	4	14	0	18	16	0	2	0
Saint-Edouard Spa & Stoumont	¼ temps	11	5	6	0	11	8	0	3	0
	¼ temps	11	5	6	8	3	2	8	1	0
TOTAL	**2TP + ½ TP**	**99**	**39**	**60**	**21**	**78**	**67**	**20**	**10**	**2**

Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2013





Les filles et les garçons suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2013.
Année 2012



Les Formes dans l'enseignement secondaire spécialisé

L'enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, de façon à prendre en compte le projet personnel de chaque élève.

ENSEIGNEMENT DE FORME 1 – Enseignement d'adaptation sociale.

Vise une formation sociale rendant possible l'insertion en milieu de vie protégé.

ENSEIGNEMENT DE FORME 2 – Enseignement d'adaptation sociale et professionnelle.

Vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible l'intégration dans un milieu de vie et de travail adapté.

ENSEIGNEMENT DE FORME 3 – Enseignement professionnel.

Vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible leur intégration dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

ENSEIGNEMENT DE FORME 4 – Enseignement général, technique, artistique ou professionnel.

Correspond à l'enseignement secondaire ordinaire avec un encadrement différent, une méthodologie adaptée et des outils spécifiques. Il prépare à la poursuite des études jusqu'au terme de l'enseignement secondaire supérieur tout en offrant des possibilités de rentrer dans la vie active.

Toutes les écoles n'organisent pas toutes les formes d'enseignement.





Les Types dans l'enseignement secondaire spécialisé

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont chacun, comme le précise le décret du 3 mars 2004, "adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe".

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

Types d'enseignement	s'adressent aux élèves présentant
1	un retard mental léger
2	un retard mental modéré ou sévère
3	des troubles du comportement et de la personnalité
4	des déficiences physiques
5	des maladies ou étant convalescents
6	des déficiences visuelles
7	des déficiences auditives





L'enseignement secondaire de forme 2 est organisé en deux phases :

La phase 1 donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet professionnel.

Cette première phase sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école. Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, centre d'hébergement, ...).

La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle.

Stages :

Pendant cette seconde phase, des stages peuvent être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.

L'enseignement secondaire de forme 3 est organisé en trois phases :

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 : vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 : débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines. La décision du passage de phase est prise par le conseil de classe.

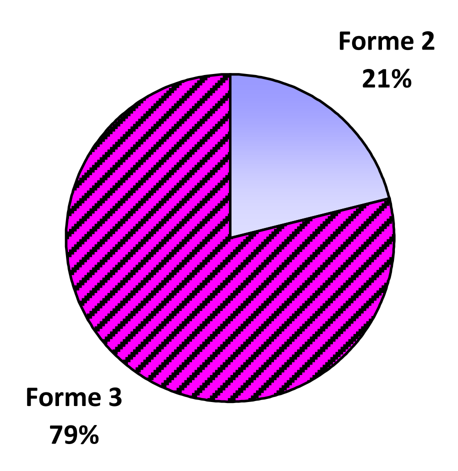
Stages :

Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. Il fait partie de la formation.

La durée en 2ème phase : de 15 à 30 jours ouvrables
La durée en 3ème phase : de 40 à 75 jours ouvrables



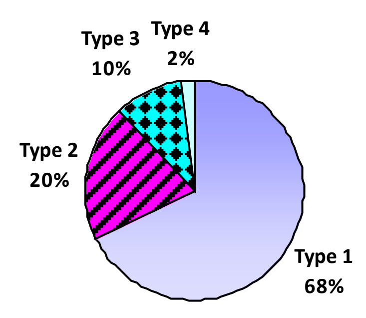
Les formes présentes dans le projet en 2012



Ce graphique montre que moins de 20 % des jeunes suivis sont issus de Forme 2 et 80 % de Forme 3 → il s'agit de la même proportion que celle des élèves inscrits en Forme 2 et en Forme 3 dans les écoles partenaires du projet.



Les types de l'enseignement secondaire spécialisé présents dans le projet en 2012 et le rôle des CPMS



La problématique de l'orientation de l'élève vers le «bon type d'enseignement » relève du Centre PMS Spécialisé duquel ressort l'élève.



Les missions et les activités des CPMSS :

Les CPMSS ont comme objectif d'aider au développement optimal des enfants et des adolescents. A cette fin, ils proposent leur collaboration aux parents et aux enseignants.

Leurs activités consistent à :

- accueillir, écouter les élèves et leurs familles et à répondre à leurs demandes,
- informer sur les études, les formations et les professeurs,
- assurer un suivi psychologique, pédagogique, social et médical,
- prévenir les inadaptations,
- orienter vers l'enseignement spécialisé,
- assurer la guidance dans l'enseignement spécialisé.

La collaboration avec les CPMSS

Il apparaît important d'établir une collaboration étroite avec les Centres Psycho-Médico-Sociaux Spécialisés–CPMSS- dès la prise en charge du jeune.

Nous constatons que la collaboration avec les CPMS(S) est plus présente et plus efficace depuis la mise en place de la fonction de référente - coordinatrice dans le cadre du projet pilote FSE Transition-Insertion.

Dans ce but, nous proposerions d'établir pour chaque jeune un nouveau bilan (rapport + QI) lors de la dernière phase de l'enseignement spécialisé. Ce rapport est d'ailleurs obligatoire si l'on veut introduire une demande de reconnaissance AWIPH.

Jeunes suivis en 2012

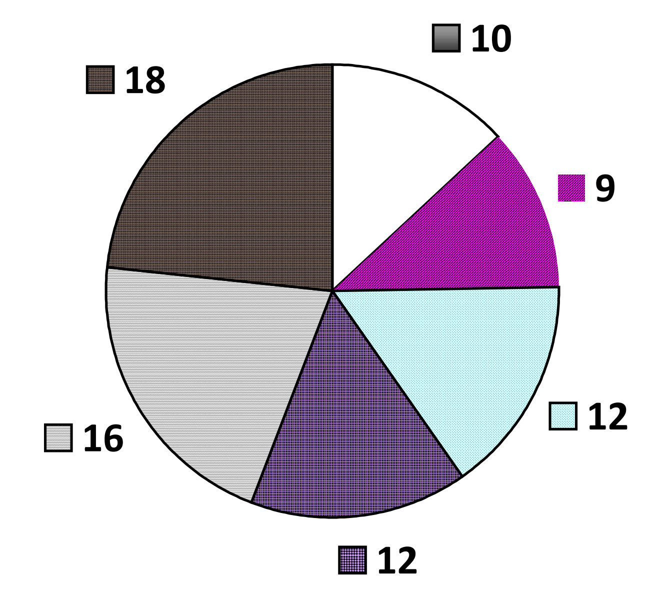
La lecture du document de synthèse des différentes écoles nous permet de constater que certains jeunes qui étaient suivis par le projet FSE-Transition-Insertion 2009-2013 au mois de juin 2012 ont **poursuivi leur précédente formation en septembre 2012.**

ECOLES		**Jeunes pris en charge par le projet**	**Jeunes pris en charge par le projet**	
			Jeunes qui poursuivent la PRECEDENTE FORMATION en école	**Autres jeunes** Voir page 10
EPA Ans	½ temps	20	4	16
EPF Froidmont	½ temps	23	5	18
Le Chêneux Amay	½ temps	16	4	12
Saint-Joseph Dolhain	½temps	18	6	12
Saint-Edouard Spa-Stoumont	¼ temps	11	2	9
	¼ temps	11	1	10
TOTAL	**2 TP + ½ TP**	**99**	**22**	**77**

Jeunes qui poursuivent la PRECEDENTE FORMATION en école

ECOLE	Sexe	Forme – Type
EPA Ans	F	FORME 3 Type 1
	F	FORME 3 Type 1
	F	FORME 3 Type 1
	F	FORME 3 Type 1
EPF Froidmont	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
Le Chêneux Amay	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
	F	FORME 3 Type 1
Saint-Joseph Dolhain	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 3
Saint-Edouard Spa-Stoumont	M	FORME 3 Type 1
	M	FORME 3 Type 1
	F	FORME 3 Type 1
TOTAL	**16 M et 6 F**	**22 F3 21 T1 et 1 T3**

Les jeunes suivis par le projet FSE -Transition-Insertion 2009-2013 :
répartition par établissement scolaire





Liste des sorties rencontrées en 2012

(cette liste n'est pas exhaustive : il existe d'autres sorties possibles non rencontrées en 2012)

		EP Ans	EP Froidmont	SE Spa	SE Spa Stoumont	EESSCF Amay	CSJ Dolhain
Abandon ou sortie inconnue	**7**	1	2		2	1	1
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral	**6**	2	4				
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral + hôpital psy	**1**				1		
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral + suivi par La voile	**1**				1		
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral + activités citoyennes	**3**		1		2		
Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école.	**5**		1			4	
Qualification --> ensuite orientation dans l'enseignement ordinaire Intégration	**2**			1			1
Réorientation dans un autre Type et une autre Forme d'enseignement spécialisé	**3**		1		2		
Intégration dans un SAJA	**2**	1			1		
Poursuite en école jusque juin 2013 en attendant place en SAJA	**1**		1				
Poursuite en école jusque juin 2013 en attendant place en ETA	**0**						
EMPLOI ou CONVENTION (CISP –CAP-IFAPME)	**18**	5	3	5	1	3	1
Poursuite d'une formation autre que scolaire : CFP AWIPH	**1**					1	
Poursuite d'une formation autre que scolaire : EFT	**1**					1	
Inscription au FOREM + suivi par un conseiller-référent du FOREM	**21**	5	4	1		2	9
Inscription au FOREM avec accord AWIPH pour CAP	**1**			1			
Inscription au FOREM avec service d'accompagnement social	**4**	2	1	1			
TOTAL	**77**	**16**	**18**	**9**	**10**	**12**	**12**

Situation des élèves au terme des 16 mois (dernière année scolaire + 6 mois post-scolarité) de suivi du jeune par la Référente-Coordinatrice

Poursuite de la précédente formation scolaire 22 jeunes	Epreuve de qualification ratée Retour après absence de longue durée ou décrochage Pas assez de compétences pour passer sa qualification Difficulté pour les référentes de déterminer la dernière année présumée de Forme 3	**22**	**0 Forme 2**	**22 Forme 3**
Sorties NEGATIVES 13 jeunes	Abandon ou sortie inconnue	**7**	**4**	**3**
	Reconnaissance de handicap au niveau fédéral	**6**	**4**	**2**
Sorties POSITIVES 64 jeunes	Reconnaissance de handicap au niveau fédéral + Hôpital psy	**1**		**1**
	Reconnaissance de handicap au niveau fédéral = suivi par La voile	**1**	**1**	
	Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (Vierge noire) + Activités citoyennes	**3**	**3**	
	Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école.	**5**		**5**
	Qualification --> ensuite orientation dans l'enseignement ordinaire Intégration	**2**		**2**
	Réorientation dans un autre Type et une autre Forme d'enseignement spécialisé	**3**	**2**	**1**
	Intégration dans un SAJA	**2**	**2**	
	Poursuite en école jusque juin 2013 en attendant place en SAJA	**1**		**1**
	Poursuite en école jusque juin 2013 en attendant place en ETA	**0**	**0**	
	EMPLOI ou CONVENTION (CISP-CAP-IFAPME)	**18**	**3**	**15**
	Poursuite d'une formation autre que scolaire : CFP AWIPH	**1**		**1**
	Poursuite d'une formation autre que scolaire : EFT	**1**		**1**
	Inscription au FOREM et suivi par un conseiller-référent du FOREM	**21**	**1**	**20**
	Inscription au FOREM avec accord AWIPH pour CAP	**1**		**1**
	Inscription au FOREM avec service d'accompagnement social	**4**	**2**	**2**

Analyse des sorties de 2012 (autres que la poursuite de la précédente formation scolaire)

	Totaux	EP	EP	SE		EESSCF	CSJ
		Ans	Froid mont	Spa	Stou mont Spa	Amay	Dolhain
Abandon ou sortie inconnue	7 (4 f2+ 3 f3)	1	2		2	1	1
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (« Vierge noire »)	6 (4 f2+ 2 f3)	2	2 2				
EMPLOI ou CONVENTION	18 (3 f2+15 f3)	2 3	3	5	1	1 2	1
Insertion sociale	46 (11 f2 +35 f3)	4 4	1 8	4	6 1	8	10

Détail des différents « EMPLOIS ou CONVENTIONS » :

Saint-Edouard Spa : 5

- 1 garçon Forme 3 Type 1 CDI Commis de cuisine
- 1 fille Forme 3 Type 1 CDD 6 mois dans une crèche
- 1 garçon Forme 3 Type 1 CAP AWIPH Commis de cuisine
- 1 fille Forme 3 Type 1 CISP au CEFA de Bastogne
- 1 fille Forme 3 Type 1 IFAPME en Boucherie Chez Guérès à Spa après qualification comme vendeur- préparateur en boucherie charcuterie

Saint-Edouard Spa-Stoumont : 1

- 1 garçon Forme 3 Type 3 CAP AWIPH en boucherie

Ecole professionnelle Ans : 5

- 1 fille Forme 3 Type 1 PFI Forem en commis de cuisine
- 1 fille Forme 2 Type 2 CAP en section d'accueil et de formation en ETA (JDC)
- 1 fille Forme 2 Type 2 CAP en section d'accueil et de formation en ETA (JDC)
- 1 fille Forme 3 Type 1 Intérim Aide de Magasin
- 1 fille Forme 3 Type 1 CAP AWIPH à l'Administration communale (archiviste)

Ecole professionnelle Froidmont : 3

- 1 garçon Forme 3 Type 1 CAP / TUTORAT à l'Adminstration communale de la Ville de Liège
- 1 garçon Forme 3 Type 3 Interim (Ets Jacques et Fils à Grivegnée → recouvrement du sol)
- 1 garçon Forme 3 Type 1 Interim → Ets La Lorraine / Derkenne Couline)

Le Chêneux à Amay : 3

- 1 fille Forme 3 Type 1 CDI à mi-temps en aide logistique en collectivité
- 1 garçon Forme 2 Type 4 CAP en section d'accueil et de formation en ETA (JDC)
- 1 fille Forme 3 Type 1 PFI Forem caissière-réassortisseuse

Saint-Joseph Dolhain : 1

- 1 garçon Forme 3 Type 1 Agronomie; horticulture; ouvrier jardinier = CAP (AWIPH) à l'Administration communale de Jalhay

Les abandons ou sorties inconnues (7 abandons : 4 élèves de forme 2 et 3 élèves de forme 3).

Ecole professionnelle Ans : 1 abandon

- 1 fille Forme 2 Type 2 : jeune très instable – encadrement familial fragilisé.

Ecole professionnelle Froidmont : 2 abandons

- 1 garçon Forme 3 Type 3 : il quitte pour aller en CEFA puis revient. Il abandonne totalement au niveau de la scolarité.
- 1 garçon Forme 3 Type 1 : pas qualifié : construction. Le jeune veut aller travailler et ne donne plus de suite.

Saint-Joseph Dolhain : 1 abandon

- 1 garçon Forme 3 Type 1 : pas qualifié ; construction; couverture de bâtiment; poseur de couvertures non métalliques = abandon définitif, ne veut plus rien faire. Refuse toutes les propositions.

Ecole Saint-Edouard Stoumont : 2 abandons

- 1 garçon Forme 2 Type 2 : plus de nouvelles de lui. Il ne répond pas au téléphone.
- 1 garçon Forme 2 Type 2 : abandon parce que les parents ne voulaient pas de SAJA, d'ETA. Ils voulaient un travail en milieu ordinaire, mais impossible avec lui parce qu'il n'a pas une bonne hygiène (vestimentaire et corporelle).

Ecole Le Chêneux à Amay : 1 abandon

- 1 garçon Forme 2 Type 2 : situation personnelle et familiale très compliquée, impossibilité de vivre en groupe, de s'intégrer, que ce soit à l'école ou à l'extérieur => décrochage scolaire. Il a mis fin à sa scolarité en cours d'année.

Retour sur les emplois et conventions de 2011 (22 dont 6 élèves de forme 2 et 16 de forme 3)

Saint-Edouard Spa : 3 élèves de forme 3

1. INTERIM commis de salle/commis de cuisine (fille Forme 3) – EMPLOI Traiteur CAP AWIPH
   → toujours en CAP AWIPH en janvier 2013
2. INTERIM commis de salle (garçon Forme 3) - CDD Commis de salle
   → nouvel EMPLOI CDD Commis de cuisine en janvier 2013
3. CISP (Convention d'Insertion Socioprofessionnelle) CEFA en Commis de cuisine (fille Forme 3)
   → intégration dans l'ordinaire pour avoir une qualification en plus

Le Chêneux à Amay : 6 élèves de forme 3

1. INTERIM fonderie (garçon Forme 3)
   → toujours intérimaire au même endroit
2. INTERIM ouvrier de production (garçon Forme 3)
   → pas de nouvelles
3. PFI blanchisserie industrielle (fille Forme 3)
   → CDI
4. CDI carrosserie (garçon Forme 3)
   → pas de nouvelles
5. CDI Commis de salle (fille Forme 3)
   → toujours à l'emploi en janvier 2013
6. CDD aide logistique en collectivité Plan Start (fille Forme 3)
   → CDI

Saint-Joseph Dolhain : 4 élèves de forme 3

1. CDI peinture (garçon Forme 3)
   → toujours à l'emploi en janvier 2013 construction; équipement du bâtiment; ouvrier en peinture du bâtiment

2. CDI couverture (garçon Forme 3)
   → toujours à l'emploi en janvier 2013 construction; couverture de bâtiment; poseur de couvertures non métalliques
3. CDD services aux personnes (fille Forme 3)
   → toujours à l'emploi en janvier 2013 services aux personnes; services sociaux et familiaux; aide logistique en collectivité – Prolongation tous les 6 mois
4. INTERIM services aux personnes (fille Forme 3)
   → toujours à l'emploi en intérim régulier en janvier 2013 services aux personnes; services sociaux et familiaux; aide logistique en collectivité

Ecole professionnelle Froidmont : 4 élèves dont 2 de forme 2 et 2 de forme 3

1. CAP en section d'accueil et de formation à l' ETA Jean Del'Cour (garçon Forme 2)
   → contrat ETA
2. CAP en section d'accueil et de formation à l'ETA Les Gaillettes (garçon Forme 2)
   → contrat ETA
3. CDD – 1er emploi – Activa – carrelage (garçon Forme 3)
   → fin mais quelques intérims ensuite
4. CDI – 1er emploi – Activa – travaux de terrassement (Ets travaux monum. funéraires) (garçon Forme 3)
   → toujours à l'emploi en janvier 2013

Ecole professionnelle Ans : 5 élèves dont 4 de forme 2 et 1 de forme 3

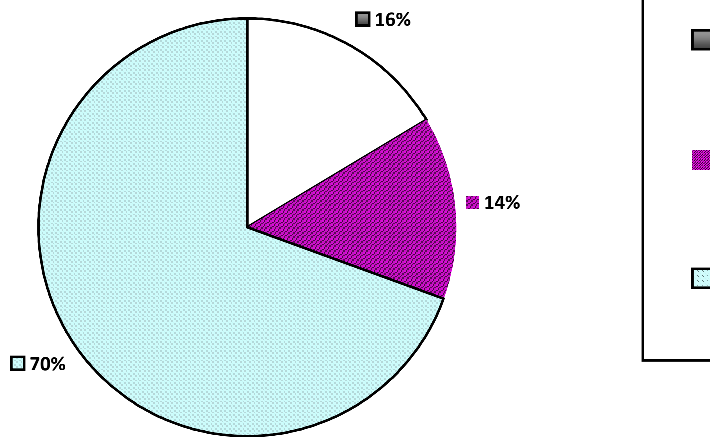
1.2.3.4. 4 CAP en section d'accueil et de formation à l' ETA Jean Del'Cour (filles Forme 2)
   →1 fin
   →2 contrats ETA
   →1 en cours de contrat

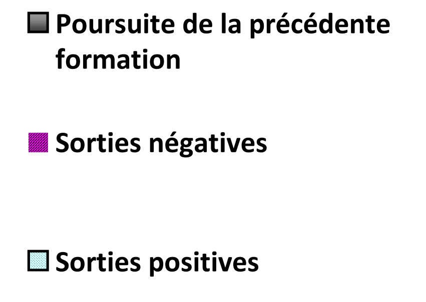
5. 1er emploi – Activa Start – Commis de cuisine (Fille Forme 3)
   → fin

Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2013

RAPPEL : Année 2011 : Sorties positives et négatives

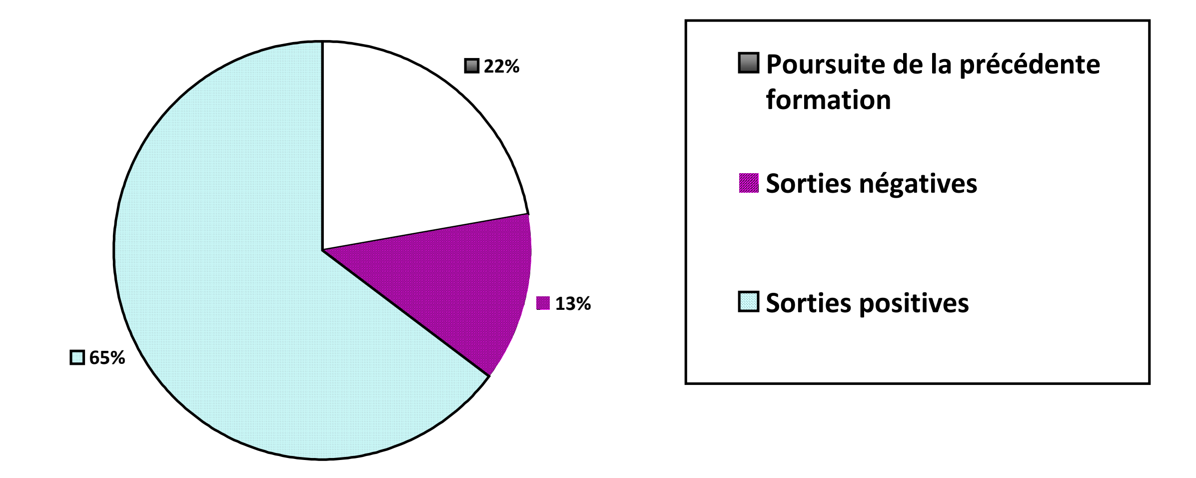
Poursuite de la précédente formation	15
Sorties négatives	13
Sorties positives	64
Jeunes suivis par le projet en 2011	92





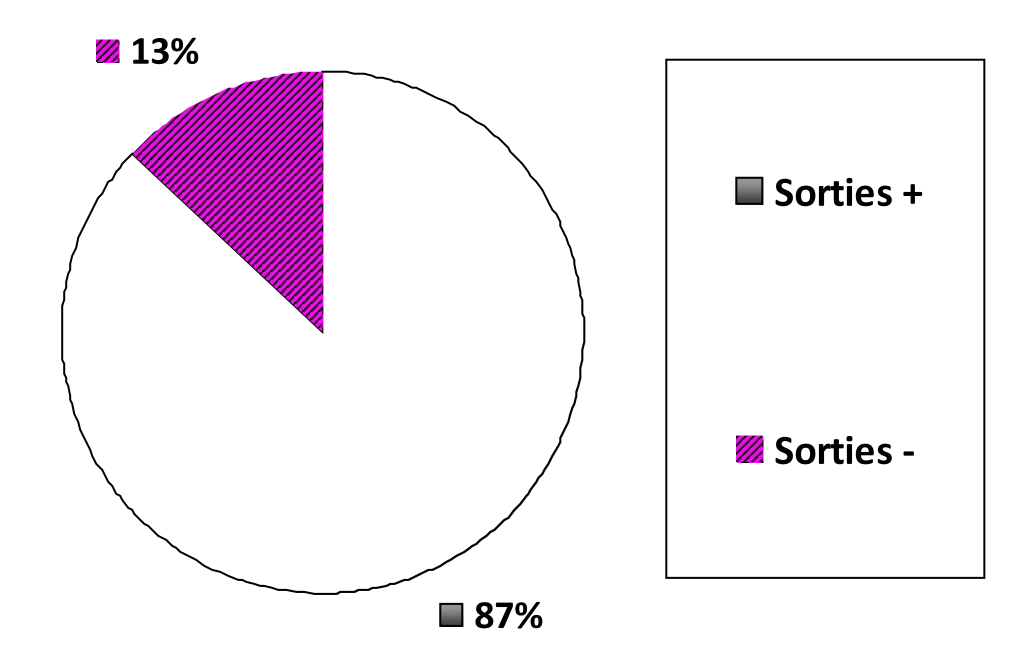
Année 2012 : Sorties positives et négatives

Poursuite de la précédente formation	22
Sorties négatives	13
Sorties positives	64
Jeunes suivis par le projet en 2011	99



L'évaluation finale 2012

En tenant compte du fait que la poursuite de la précédente formation en école est une sortie positive par conséquent l'objectif du projet (60%) FSE Transition-Insertion 2009-2013 est largement atteint (puisque nous obtenons 87%).



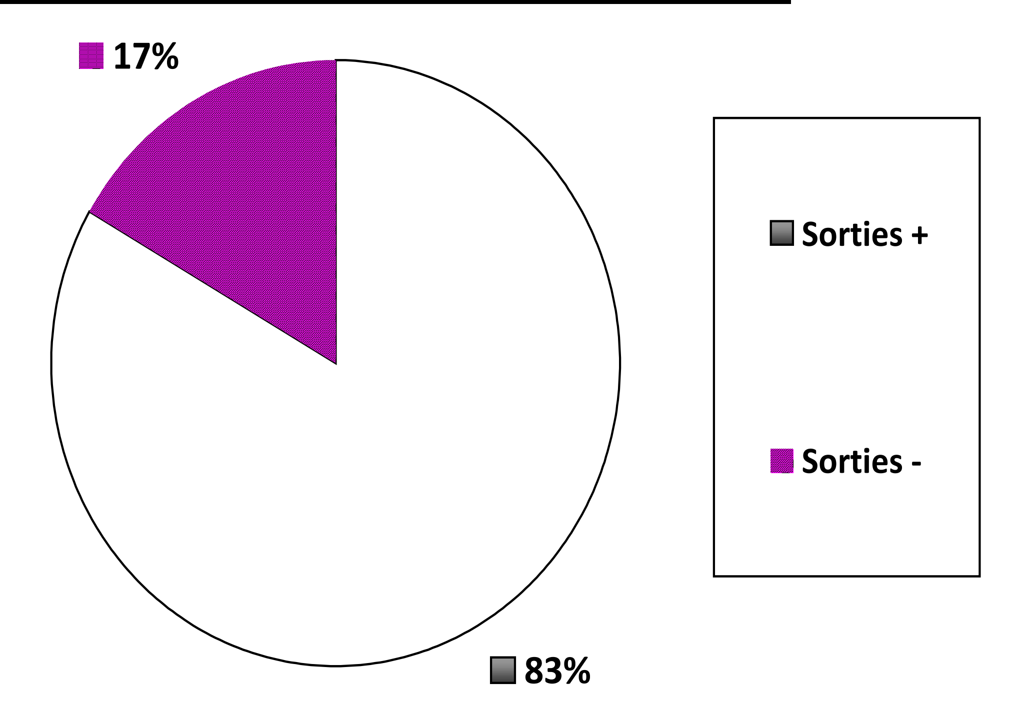
Projet Transition-Insertion 2009-2013 :
comparaison sorties années 2010-2011-2012

	2010	2011	2012
Jeunes suivis par le projet	108	92	99
Sorties positives			
Poursuite de la précédente formation	35	15	22
Autres sorties positives	55	64	64
Total sorties positives	90	79	86
% des sorties positives	83%	86%	87%
Sorties négatives			
abandons	16	7	7
reconnaissance de handicap au niveau fédéral	2	6	6
Total sorties négatives	18	13	13
% des sorties négatives	17%	14%	13%

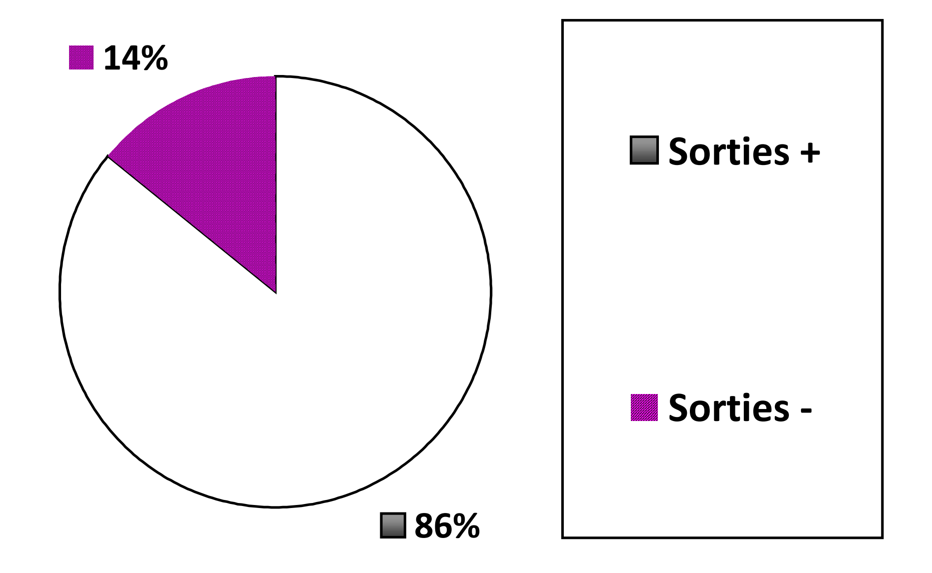
Exemples de sorties positives

Emploi et/ou convention	11%	24%	18%
Forem	3%	10%	21%

Rappel : L'évaluation finale 2010



Rappel : L'évaluation finale 2011



Lexique

Abréviation / terme	Signification / sources
• AMO	→ Aide en Milieu Ouvert
• AVUS	→ Activité de Valorisation et d'Utilité Sociale.
• AWIPH	→ Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées http://www.awiph.be
• CAP AWIPH	→ Contrat d'Adaptation Professionnelle AWIPH
• CEFA	→ Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance
• CEFO	→ Carrefour Emploi Formation http://www.interfede.be
• CFP AWIPH	→ Centre de Formation Professionnelle AWIPH
• CISP	→ Convention d'Insertion SocioProfessionnelle dans les CEFA
• COF	→ Centre d'Orientation et de Formation http://www.cof.be
• CPAS	→ Centre Public d'Action Sociale
• CPMS(S)	→ Centre Psycho Médico Social (Spécialisé)
• CSEF	→ Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
• E.F.T.	→ Entreprise de Formation par le Travail
• ETA	→ Entreprise de Travail Adapté http://www.eweta.be/pc/eta/introeta.htm



Abréviation / terme	Signification / sources
• E.I	→ Entreprise d'Insertion
• FSE	→ Fonds Social Européen http://www.fse.be
• FOREM	→ Formation Emploi http://www.leforem.be
• MIRE	→ Mission Régionale pour l'Emploi. MIRE(L) http://www.mirelasbl.be MIRE(V) http://www.csefverviers.be/rep.html?catid=7
• OISP	→ Organisme d'Insertion Socio Professionnelle
• ONEM	→ Office National de l'Emploi
• PFI	→ Plan Formation Insertion http://www.leforem.be/particuliers/aides/emploi/plan-formation-insertion.html
• SAJA	→ Service d'Accueil de Jour pour Adulte http://www.awiphcho.be/pdf/SAJA.pdf
• SPF «ViergeNoire»	→ Service Public Fédéral – La Direction Générale des P.H. http://www.handicap.fgov.be/fr/about/dgph.htm
• SRJ	→ Service Résidentiel pour Jeune http://www.awiphcho.be/pdf/SRJ.pdf
• SRNA	→ Service Résidentiel de Nuit pour Adultes - AWIPH





Ecole Professionnelle d'ANS
EESSCF « Le Chêneux » à AMAY
Ecole Professionnelle de Froidmont à LIEGE
Centre Scolaire Spécialisé Saint-Joseph à DOLHAIN
Ecole d'Enseignement Secondaire Spécialisé Saint–Edouard à SPA et à STOUMONT
Institut Mariette Delahaut à JAMBES
E.E.S.S.C.F. Les Orchidées à HANNUT
"Henri Rikir" Ecole d'Enseignement Spécialisé Secondaire de la Fédération Wallonie Bruxelles à MILMORT
« L'Envol » Ecole d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire de la Communauté Française à FLEMALLE

EVALUATION
DES REFERENTES – COORDINATRICES
2012

Dans ce projet, il est noté plusieurs phases d'évaluation :

*Evaluation continue, avec implication du Comité d'Accompagnement, du Comité Pédagogique et des Référentes-Coordinatrices
*Evaluation globale intermédiaire (avec implication identique)
*Evaluation globale finale (avec implication identique)
*Pour conclure, lors du dernier mois du projet, l'organisation d'un séminaire de clôture avec implication de l'Eweta, du Président du Comité de Pilotage, du Comité d'Accompagnement et des Référentes-Coordinatrices.

1. Rôle et missions des Référentes – Coordinatrices

a) Assurer le passage scolarité-marché du travail

Pour favoriser la construction du projet professionnel des jeunes, la Référente-Coordinatrice intervient tant au niveau de l'orientation qu'au niveau du « développement personnel » des élèves inscrits dans le projet.
L'objectif est de faciliter la mise à l'emploi du jeune, sa transition entre l'école et le marché du travail.

Préparer les jeunes à l'emploi nécessite de passer par plusieurs étapes.
Une mise à l'emploi se prépare. Les élèves sont particulièrement vulnérables et très peu informés sur les conditions d'une mise à l'emploi réussie.
Certains éléments sont primordiaux à travailler avant d'envisager cette insertion sur le marché du travail :

- Où chercher ? Comment ?
- Où se présenter ?
- De quelle manière se présenter ?

Cela passe, tout d'abord, par la constitution d'un dossier avec l'élève qui comporte une fiche récapitulative de sa situation reprenant :

- Son projet personnel
- Les démarches administratives à effectuer (AWIPH, FOREM, CEFo, Job Tonic, Bilan PMS, etc.)
- Les activités collectives
- Recherches individuelles diverses
- CV, lettre de motivation

- Les rapports de stage
- La recherche et la découverte d'offres d'emploi

Certaines écoles choisissent d'utiliser en complément un cahier de communication entre la Référente-Coordinatrice, le jeune, les parents et les différentes institutions.

La Référente-Coordinatrice peut également seconder les professeurs d'atelier ainsi que le chef d'atelier dans l'organisation et la réussite du stage de l'élève.
Elle peut introduire différents dossiers pour la mise à l'emploi de l'élève (AWIPH, aides à l'embauche, etc.) ou encore les informer sur la possibilité de travailler en tant qu'étudiant.

Remarque : la Référente-Coordinatrice devient une **personne-ressources** pour les jeunes de l'école qui ne font pas partie du projet.

Elle fait également découvrir aux jeunes différentes institutions :

- EFT, ETA et SAJA (pour les élèves issus du « type 2 »)
- Différentes entreprises susceptibles de les engager à la fin de leur scolarité
- Salon de l'emploi ;
- Des « structures-relais » qui favorisent l'insertion socioprofessionnelle du jeune (FOREM, CEFo, Infor'jeunes, Syndicats, CAPAC, EFT, CFP…)

La Référente favorise également l'apprentissage de différents « savoir-être » indispensables à une bonne intégration socioprofessionnelle :

- La question de l'égalité « homme-femme » (par exemple : pièce de théâtre « Quel genre ! », animation au sein de l'école sur les stéréotypes masculin-féminin ; etc.)
- Animation sur le contrat de travail et la sécurité par le service « prévention Intérim » ;

- Matinée « relooking » au sein de l'IPES de Seilles (Andenne) où les jeunes bénéficient de soins esthétiques et de coiffure : l'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'importance d'une bonne présentation lors d'un entretien d'embauche, entre autres ;
- Approche de la différence et de la démocratie à travers la visite des « Territoires de la Mémoire » ;
- Sensibilisation à la consommation d'alcool via l'outil « Kottabos » ;

b) <u>Renseigner sur les réseaux, les structures à mobiliser</u>

L'objectif est d'informer et de présenter le projet FSE sous différentes formes, « jeu de l'oie » ou « jeu de pistes » afin de faire découvrir aux élèves les différentes institutions :

- Jeu avec les élèves afin d'évaluer leurs connaissances et explication des mots incompris.
- Lecture des fiches présentant l'Europe et le FSE, suivie de débats.

<u>Informations sur</u> :

- Les différents services d'accompagnement : « Le Pélican », « le TAH », « La Croisée », « Chez vous », etc.
- Les services du FOREM : « Jobtonic »
- Les services et les aides à l'emploi de l'AWIPH, du FOREM, les MIRE, le « Jobcoaching », le « Learncoaching »
- Les ETA, EFT et SAJA (pour les élèves du type 2) : « Aurélie », « Le Plope », « Le Tilleul », « Le Cortil », « Jean Delcour », « Mobitex », etc.
- L'AFrHAM
- Participation à la journée « mode d'emploi » organisée en école par la CSC Liège et Verviers et « Jeunesse et Santé »
- Les services d'accueil de jour pour adultes
- Les formations existantes (via le CEFo par exemple)
- Le CEFA (Formation en alternance dans l'enseignement spécialisé)
- La sécurité sociale
- Les mutuelles
- Les syndicats

- La création d'un compte en banque
- Préparer certains jeunes au permis de conduire théorique et pratique
- Découverte de différents moyens de transports : horaire, prix du billet, etc.
- Visite et découverte des différents bâtiments importants de la région à travers un jeu de pistes :
    - ✓ FOREM, CEFo
    - ✓ ONEM, CAPAC
    - ✓ Syndicats
    - ✓ Agences d'intérim
    - ✓ Etc.
- Visite du Centre d'Orientation et de Formation (COF) - OISP/EFT situé à Amay
- Animation au service « Infor Jeunes » de Huy sur la location (contrat de bail, assurances,…)
- Visite du Salon de l'Emploi de Liège
- Participation à La Semaine de l'Emploi au CENTRE DE COMPETENCES POLYGONE / FORMALIM à Verviers :
    - ✓ découverte des exposants
    - ✓ rencontre des entreprises qui recrutent
    - ✓ participation à une conférence
    - ✓ rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation
    - ✓ visite et découverte de l'ETA « Les Gaillettes »

En fonction du profil du jeune, de son futur projet professionnel, la Référente-Coordinatrice l'oriente vers ces différentes structures généralement méconnues. Une fois le contact établi, si le jeune le souhaite, une mise en stage concrète peut être réalisée. Cela permet au jeune de décider s'il continue ou non son projet professionnel dans ce secteur.

Il est, par ailleurs, primordial de contacter les familles en vue de :

- Stimuler et motiver la concrétisation du projet personnel du jeune ;
- Expliquer les démarches à réaliser suite à l'engagement du jeune ;
- Répondre aux questions.

Durant le projet, la Référente-Coordinatrice contacte les structures existantes et va les rencontrer. Une fois sur place, elle présente le projet afin d'amorcer une collaboration si cela s'avère nécessaire. Au fil du temps, elle établit un réseau qui lui donne la possibilité de favoriser au mieux le passage scolarité-marché du travail.

c) Préparer l'insertion socioprofessionnelle

a. D'un point de vue pratique

- ✓ Instauration d'un climat de confiance entre la Référente-Coordinatrice et le jeune
- ✓ Prise en charge individuelle du jeune et élaboration du projet personnel
- ✓ Collaboration avec l'ensemble de l'équipe éducative ainsi qu'avec les parents afin de soutenir le jeune et lui éviter ainsi un décrochage scolaire.
- ✓ Aide dans la recherche d'emploi du jeune
- ✓ Préparation du jeune à l'utilisation des différents moyens de transports en commun
- ✓ Recherches via internet
- ✓ Visite de différents salons (Salon de l'Emploi, SIEP, etc.)
- ✓ Organisation de « stages découvertes » dans les ETA de la région
- ✓ Rencontre des élèves sur le lieu de stage
- ✓ Evaluation continue avec le maître de stage, le jeune et le chef d'atelier
- ✓ Information des jeunes sur les normes de sécurité à respecter sur le lieu de travail (Via « Prévention Intérim »)
- ✓ Rencontre des familles et explication des démarches à réaliser pour l'insertion professionnelle du jeune
- ✓ Information sur le permis de conduire et accompagnement
- ✓ Être la « passerelle » entre le jeune et le futur employeur.



b. D'un point de vue administratif

- ✓ Aide à la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de motivation en collaboration avec le professeur de français
- ✓ Aide pour compléter divers documents administratifs (exemples : documents d'inscription au FOREM, à l'AWIPH …)
- ✓ Introduction de demandes de reconnaissance à l'AWIPH pour permettre aux jeunes d'avoir recours à des services d'accompagnement, des aides à l'emploi (CAP)
- ✓ Nécessité d'avoir un contrat de travail

c. D'un point de vue comportemental

- ✓ Travail sur le « savoir-être » : ponctualité, politesse, hygiène et respect.
- ✓ Travail sur : développer la motivation, l'estime et la confiance en soi par des encouragements et un feedback positif sur les démarches entreprises par l'élève et le parcours déjà effectué
- ✓ Pratique de l'autodétermination (chacun acteur)
- ✓ Insistance sur la régularité et sur la ponctualité tant scolaire que dans les autres domaines

Dans ce cadre, l'école de Flémalle a mis deux projets particuliers en place :

- **Un projet « boxe »** : outre le fait qu'il permet d'intéresser les élèves au projet, celui-ci a pour but de permettre aux élèves de canaliser leur énergie, de gérer leur stress et surtout leur violence.

  La pratique d'un sport est importante pour le bien-être physique et mental. Il oblige ceux qui le pratiquent à adopter une certaine hygiène et un rythme de vie particulier (s'adapter à un horaire, être ponctuel, etc.).

  Il a été constaté que certains des élèves souhaitent continuer la boxe en dehors des heures de cours (ou pratiquer un autre sport).

- **Un projet « théâtre »** : ce projet a pour but de développer l'aisance orale des élèves, l'objectif final étant de former les élèves à l'entretien d'embauche. Ce cours est donné par une animatrice venant du Centre Culturel de Flémalle.

d) <u>Donner des objectifs</u>

La Référente insiste sur l'importance d'entrer dans une vie active et cherche avec l'élève les avantages que celle-ci pourrait lui procurer (contacts sociaux, estime de soi, etc.)
Pendant la prise en charge, la Référente-Coordinatrice établit avec chaque jeune un projet socioprofessionnel en fonction de ses envies et de ses capacités. Ce plan constitue son objectif final.
Au fur et à mesure des entretiens, elle établit avec le jeune des objectifs intermédiaires permettant d'atteindre le but fixé au préalable.

Le travail individuel avec le jeune est axé sur la découverte de ses propres ressources et de ses valeurs.

Avoir des contacts ponctuels avec le jeune permet de réaliser une intervention plus adaptée auprès de celui-ci :

- Recherche de ses propres compétences :
    - qu'est-ce que je sais faire ?
    - qu'est-ce que je peux faire ?
- Valider le projet du jeune si celui-ci correspond à ses compétences en collaboration avec l'équipe éducative.
- Réorienter le projet du jeune si cela s'avère nécessaire : formation en alternance, changement d'option, formation complémentaire, etc.
- Orienter les élèves vers les organismes susceptibles de répondre à leurs questions, difficultés ou besoins tant personnels que financiers, professionnels, etc.

De par les partenariats qu'elle noue, ses formations et sa connaissance des structures existantes, la Référente-Coordinatrice est une conseillère en orientation mais aussi et surtout un levier pour faire émerger un projet concret relatif au développement personnel et professionnel.

2. Dynamiques engagées

1. Une dynamique personnelle

- la personnalité ;
- la motivation à réussir ;
- l'anxiété face aux situations scolaires ;
- le conformisme social ;
- le potentiel intellectuel ;
- la fragilité physique et psychique ;
- le niveau d'autonomie ;
- l'image de soi.

Les Référentes-Coordinatrices essaient de « dynamiser » les jeunes en les coachant sur ces différents points en fonction de leurs besoins et de leurs possibilités.

2. Une dynamique « réseau »

- Partenaires externes :

Le panel de structures externes avec lesquelles les Référentes-Coordinatrices sont amenées à collaborer avec les jeunes et/ou leurs parents, n'est pas exhaustif.
Il est essentiel d'avoir une bonne connaissance des différents services proposés par nos partenaires :

ETA, SAJA, FOREM, CEFo, AWIPH, CFP, OISP, EFT, CSEF, des SAC (service d'accompagnement et de placement familial pour personnes handicapées « les Chanterelles »), le COF (Centre d'Orientation et de Formation en bureautique), services d'accompagnement (« Chez Vous », Serac), lieux de stage, partenariat avec les différents « référents » impliqués dans le projet….

Les collaborations et les partenariats avec ces organismes et services ont été établis de diverses manières :

- Dans le cadre des suivis individuels, à la demande des jeunes, en fonction de leurs attentes et besoins ;

- Lors d'activités développées avec l'ensemble des jeunes dans le but de favoriser leur insertion socioprofessionnelle ;

- Lors de séances d'information destinées aux Référentes-Coordinatrices dans le but de faire plus amples connaissance avec les structures, leur fonctionnement et, ainsi, de favoriser la pratique du partenariat ;

- Lors de diverses journées d'étude sur la question de l'accompagnement et des collaborations envisageables pour favoriser l'insertion des jeunes ;

- Lors des réunions de suivi pédagogique du projet « Transition-Insertion » qui donnent la possibilité « de penser » le projet sous divers angles (AWIPH/FOREM/école).

- Lors des réunions organisées par le CAAJ (Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse), qui rassemble le secteur « Enseignement » et « Aide à la jeunesse ». Ces moments d'échanges permettent d'expliciter le projet, de partager des bonnes pratiques qui favorisent le bien-être des jeunes et optimalisent « l'après-école ».

Pour rendre plus facile le partenariat avec les différentes structures relais (comme le FOREM ou le CEFo par exemple) les Référentes-Coordinatrices sont allées les rencontrer au sein de leur implantation pour leur présenter le projet FSE Transition-Insertion de manière concrète et pratique.

Les Référentes-Coordinatrices participent également à deux plates-formes de travail organisées par le CSEF de Liège (public éloigné de l'emploi et charnière école/emploi) et la Commission subrégionale de l'AWIPH (Huy-Waremme). Ces moments d'échanges permettent de faire connaissance et de nouer des liens, ce qui favorise et enrichit le partenariat développé au bénéfice du jeune et de son orientation dans le monde du travail.

De manière générale, ces moments d'échanges facilitent la connaissance et le fonctionnement des uns et des autres, ce qui favorise la collaboration avec les organismes du milieu socioprofessionnel et optimalise l'orientation du jeune.

Ces lieux de concertation donnent aussi la possibilité d'avoir « un autre regard » sur les actions menées en tant que Référentes-Coordinatrices, ce qui permet d'envisager de nouvelles pistes d'activités, de partenariats. Cela favorise le relais entre l'école et le marché du travail.

Pour les élèves de Forme 3, l'acquisition des compétences professionnelles et comportementales requises pour l'immersion en travail ordinaire, continue à être travaillée en partenariat avec les maîtres de stage.
Les journées d'informations (visite du FOREM, CEFo, CFP, Salon de l'Emploi, journées « Mode d'Emploi », Jobcoach, Learncoach…), les activités de découvertes et prises de contacts (maisons de l'emploi, planning familial, mutuelles, maisons médicales, agences d'intérim….), assurent un lien de « réalité » constante avec le monde auquel le jeune sera confronté lors de la transition « école – société – monde du travail ».

Pour les élèves de Forme 2, le « savoir -être » (ponctualité, respect des consignes, intégration sociale…) continue à se travailler au travers de stages en partenariat avec l'équipe d'encadrement sur les lieux de stage en ETA (éducateurs, Service Social…). L'acquisition des compétences de « savoir- être » et « d'épanouissement social » représente les objectifs principaux pour les élèves qui, au terme de leur scolarité, sont accueillis en SAJA, ou pris en charge via un service d'accompagnement.
Bien qu'il faille constater un manque de places dans ces structures, il est important d'avoir une étroite collaboration avec les partenaires qui pourraient faciliter l'entrée des jeunes dans ces mêmes structures (contact avec l'AWIPH, etc.).

Enfin, l'école de Flémalle a choisi de mettre différents projets en place avec l'aide du réseau communal :

- Lahcen Ait Oussakur du « Courant D'R » dans le cadre du projet « boxe »

- Marie-Céline Legros du Centre Culturel dans le cadre du projet « théâtre »
- Vincent Lemineur de la Maison Des Jeunes dans le cadre des projets « boxe » et « théâtre »
- Boris Motte de la Maison De l'Emploi dans le cadre de séances d'information sur le FOREM

Le réseau communal est un réseau de proximité dans lequel, bien souvent, le jeune se sent plus à l'aise. Cette proximité lui permet, par ailleurs, de se déplacer plus facilement.

➢ Partenaires internes :

- Le jeune, son entourage

- Le travail en étroite collaboration avec les équipes éducatives, paramédicale et la direction de l'école qui permet d'accompagner le jeune dans un projet d'insertion professionnelle qui lui correspond le mieux

- Les conseils de classe qui permettent aussi de collaborer avec l'ensemble des acteurs concernés par le projet du jeune

- Ces réunions favorisent l'échange, la réflexion et permettent de définir un projet le plus adéquat possible au vu du profil de chaque jeune

- Les maîtres de stage : lors du stage, ce sont les chefs d'atelier ainsi que les professeurs de pratique professionnelle qui se rendent sur place afin d'observer et de s'enquérir avec le patron du travail réalisé par le jeune. Les professeurs de français accompagnent les jeunes dans le cadre de la rédaction de C.V, de lettre de motivation, les professeurs d'éducation sociale abordent des thématiques relatives à l'insertion sociale et professionnelle (droit de vote, sécurité sociale, information sur les mutuelles, le travail d'étudiant…)

- Les Référentes-Coordinatrices des autres écoles : le partenariat entre les Référentes-Coordinatrices des différentes écoles inscrites dans le projet leur permet d'échanger sur les bonnes pratiques développées par chacune, de dynamiser, de faire évoluer le projet, de réfléchir sur l'accompagnement réalisé auprès des jeunes et ainsi de favoriser au maximum son efficacité.

- Le CPMS : il permet de réaliser des bilans lors des demandes d'introduction de dossier « AWIPH »

➢ <u>En conclusion :</u>

L'atout principal de la Référente-Coordinatrice est de connaître le milieu scolaire et familial dans lequel le jeune évolue et d'avoir le temps et les moyens d'articuler les actions scolaires avec les structures existantes à l'extérieur du milieu scolaire et de pouvoir ainsi établir le maillage qui manquait.

La collaboration tant interne qu'externe est primordiale pour atteindre les objectifs fixés par le projet.

3. <u>Une dynamique de réflexivité</u>

➢ <u>Evaluation des pratiques professionnelles des jeunes :</u>

- avec le jeune pour réévaluer et réajuster les objectifs (entretiens individuels)
- Avec la collaboration des différents partenaires (famille, école, structures…)
- Avec les professeurs de pratique professionnelle et de cours généraux
- Lors des conseils de classes
- En réunion d'équipe

➢ <u>Afin de pouvoir vérifier les pertinences du projet poursuivi par le jeune, la Référente-Coordinatrice continue de se former et de s'informer</u> au travers des formations, tant proposées par l'établissement scolaire que par des structures externes.

En visitant les lieux de stages pour réaliser les évaluations de certains élèves, les Référentes-Coordinatrices se rendent compte également de certaines exigences professionnelles qu'elles peuvent faire remonter au sein de l'équipe pédagogique.
Leur participation au conseil de classe est importante parce qu'elles peuvent y partager beaucoup d'informations et collaborer encore plus avec l'équipe pluridisciplinaire.

Les formations suivies par les Référentes-Coordinatrices en septembre et octobre 2012 et structures intervenantes :

- ✓ information générale AWIPH et services AWIPH sur orientation/formation/aides à l'emploi dans le secteur privé et le secteur public et rôle des différents agents et procédures
- ✓ les services d'accompagnement Le Tah et Chez vous,…
- ✓ Carrefour Emploi/Formation du FOREM à Huy et à Liège
- ✓ information globale sur la structure FOREM
- ✓ les ETA Jean Gielen à Waremme, Jean Del'cour à Grâce-Hollogne, J. Orts à Thimister-Clermont, l'A.P. de Beauraing, Val du Geer à Bassenge
- ✓ CFP AWIPH : Aurélie, Le Tilleul, le Plope
- ✓ OISP et EI : Cordibat
- ✓ EFT : les Accacias et le COF

- ✓ AMO de Verviers

- ✓ MIREVerviers

- ✓ « Activités citoyennes » présentées par l'Unité d'insertion des services de l'APEM 21, Verviers

- ✓ Informations CPAS : le principe de réinsertion par celui-ci.

Ces formations ont été données par nos partenaires ; l'évaluation menée par les Référentes-Coordinatrices met en lumière une insatisfaction quant à ces formations.

C'est pourquoi il serait important pour le futur d'établir un cahier des charges du contenu de ces formations (cf. p.61).

Par ailleurs des contacts réguliers avec les structures des partenaires nous permettent de rester informées sur leurs services.

4. Une dynamique d'adaptation

La Référente-Coordinatrice veille à la future insertion socioprofessionnelle et aux besoins du jeune qui, petit à petit, tente :

- D'acquérir progressivement l'autonomie nécessaire dans la réalisation de démarches d'insertion
- De s'adapter aux offres d'emplois existantes
- De ne pas hésiter à faire une ou plusieurs expériences professionnelles hors du domaine de sa qualification
- D'oser, oser encore et toujours
- De se dépasser

La Référente-Coordinatrice, quant à elle, tente d'adapter ses actions en fonction de la situation de chaque jeune.

C'est au travers d'une collaboration régulière avec les différents partenaires tant internes qu'externes que cette dynamique d'adaptation pourra être articulée le plus adéquatement possible.

Il faut permettre aux acteurs locaux et aux partenaires institutionnels d'avoir une approche plus efficace et plus lucide face aux problèmes rencontrés par les jeunes de l'enseignement secondaire spécialisé.

Pour se préparer à l'insertion professionnelle, l'insertion sociale est primordiale, c'est-à-dire :

- Rompre avec l'isolement et le processus d'exclusion, en découvrant de nouvelles activités et de nouvelles personnes
- Aider à retrouver une image de soi plus positive, en valorisant des connaissances et un « savoir-faire »
- Se redynamiser pour la construction de son projet de vie.
- Retrouver des repères et reprendre un rythme de vie.
- Se sentir utile.

Le jeune est régulièrement mis face aux réalités qui l'attendent dans cette transition « école – société – monde du travail » ou tout simplement son insertion « socioprofessionnelle » au travers :

- des cours d'éducation sociale
- des stages effectués dans le cadre de son futur métier
- des visites des structures auxquelles il sera confronté à sa sortie (FOREM, ONEM, Mutuelles, Syndicats, AWIPH, Services d'accompagnement, CFP, EFT, Jobcoach, Learncoach, etc.)

➔ **Un des atouts pour la Référente-Coordinatrice est de connaître le milieu scolaire et familial dans lequel le jeune évolue.**
Un « plus » supplémentaire est de pouvoir suivre le jeune dès la rentrée de sa dernière année scolaire présumée, ce qui est le cas depuis septembre 2011.

3. Facteurs facilitateurs et bloquants

Nous attirons votre attention sur le fait que les facteurs cités ne concernent pas toujours toutes les écoles.

LES FACTEURS « FACILITATEURS »

- **LES FACTEURS FACILITATEURS INTERNES**

  - La relation de confiance entre les jeunes et la Référente-Coordinatrice ; une relation de confiance qui se construit au fur et à mesure des rencontres, des activités et qui favorise l'accrochage scolaire
  - La motivation du jeune, son implication dans les différentes démarches réalisées avec lui
  - La collaboration de l'équipe pluridisciplinaire :
    - Les chefs d'atelier des différentes sections concernées, les professeurs de pratique professionnelle
    - La collaboration avec les professeurs de français et d'informatique dans le cadre de la réalisation des C.V et de lettres de motivation
  - La collaboration avec le CPMS présent de manière permanente dans les écoles
  - La collaboration avec l'assistante sociale et l'infirmière sociale (lorsque la fonction existe dans l'école) qui facilite et favorise la résolution des difficultés liées à la vie familiale et sociale des jeunes

- L'élaboration du PIA (Plan Individuel d'Apprentissage) de l'élève (avec le jeune, le ou la titulaire, la famille, l'équipe pluridisciplinaire) et le PIT (Plan Individuel de Transition) provisoire

- La relation de confiance et la collaboration avec les parents afin de mener le projet d'insertion socioprofessionnelle à bien et éviter le décrochage scolaire

- La rédaction d'une liste de patrons « potentiels » établie par les professeurs de pratique pour les élèves qualifiés

- La direction qui soutient le projet, qui est là comme « guide », qui insuffle le projet au sein de l'établissement

- La participation aux conseils de classe

- Le travail en duo entre l'agent PPB et l'agent FSE

- La mise à disposition d'un local au sein de l'école

- La mise à disposition d'un car et d'un chauffeur pour les sorties

❖ **FACTEURS FACILITATEURS EXTERNES**

- Les formations, destinées aux Référentes-Coordinatrices, relatives aux différents organismes. Toutefois, pour que celles-ci soient adéquates et optimales il faut impérativement les envisager dans une formation continuée avec un cadre, des questions, des balises claires et cohérentes au vu des missions, du rôle des Référentes-Coordinatrices

- La collaboration avec la famille est très utile lorsqu'elle est positive. Cela facilite les démarches à réaliser et stimule la motivation du jeune

- La collaboration, les échanges de bonnes pratiques, le soutien entre toutes les Référentes-Coordinatrices sont des éléments indispensables pour rendre leur travail plus adéquat et efficace

- Les partenariats établis avec: AWIPH, FOREM, Services d'accompagnement, CFP, EFT, OISP, ETA, CEFo…

- La collaboration avec le groupe de travail « De l'école à l'emploi » coordonné par les CSEF (Comité subrégional de l'emploi et de la formation) de Verviers et de Huy-Waremme

- Les présentations du projet auprès de nos partenaires (existants ou futurs) qui renforcent la collaboration et optimalisent le suivi des jeunes

- La collaboration et l'entraide entre les nouvelles et les anciennes Référentes-Coordinatrices

- La collaboration avec les services communaux et les services de proximité : Maison Des Jeunes, éducateurs de rue, Centre Culturel, Maison De l'Emploi, etc.

- Les échanges lors des contrôles et des supervisions organisés par les agents de la CCG

- La participation à diverses plates-formes de travail et de réflexion (Commissions subrégionales, les groupes de travail « De l'école à l'emploi » et « public fragilisé » du CSEF de Liège) suscite une meilleure connaissance des uns et des autres et permet des échanges de bonnes pratiques. Ces rencontres favorisent aussi de nouvelles collaborations et de nouveaux partenariats

La plate-forme de travail « De l'école à l'emploi » sur Verviers a donné le jour à deux outils d'insertion : « Ma clé pour l'emploi » et « L'éventail de l'insertion socioprofessionnelle ».

➔ « **MA CLÉ POUR L'EMPLOI** » est un outil à destination des jeunes en difficulté, tout particulièrement ceux terminant l'enseignement spécialisé. Il a comme objectif d'accompagner le jeune tout au long de son cheminement vers l'emploi.

L'appropriation et la personnalisation de l'outil sont deux aspects essentiels du projet, notamment via une clé USB. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'envisager cette brochure en diffusion accompagnée et que tous les acteurs et relais du jeune sont invités à y faire référence et à l'utiliser avec lui au cours de leurs contacts.

En résumé :

- Public : jeunes sortant de l'enseignement spécialisé (éventuellement étendu à des jeunes fragilisés)
- Zone géographique : arrondissement de Verviers, partie francophone
- 42 pages d'informations et de contenu personnalisable
- 109 organismes cités
- 6 rubriques : mon projet, me former, après l'école, chercher un emploi, travailler, vie quotidienne

➔ « **L'ÉVENTAIL DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE** » est un outil à destination des professionnels du secteur de l'insertion socioprofessionnelle et des parents de jeunes en difficulté. Il s'agit d'une version revisitée et augmentée de « La formation et l'emploi pour les personnes handicapées ». Adresses utiles à Verviers (CSEF, éditions de 2007 et 2009). Il se présente sous la forme d'un répertoire alphabétique des organismes sur base de sommaires thématiques.

En résumé :

- Public : professionnels de l'insertion socioprofessionnelle (éventuellement étendu à des parents dont les jeunes sont scolarisés dans l'enseignement spécialisé)
- Zone géographique : arrondissement de Verviers, partie francophone
- 4 thèmes : définir son projet de vie, développer ses compétences, travailler, se rendre utile par une activité
- 84 fiches d'organismes
- Les échanges lors des contrôles et des supervisions organisés par les agents du C.C.G. des projets FSE nous donnent aussi la possibilité de prendre du recul par rapport aux actions développées, de faire le point et ainsi de les optimaliser.

Quel cheminement positif depuis 2009 au niveau des facteurs « facilitateurs » ?

Il importe de mettre en avant comme atout, l'expérience acquise par les Référentes-Coordinatrices depuis 2009 ; ce qui permet un accompagnement des jeunes plus efficace. Les suivis menés, l'expérience de terrain, les collaborations avec le réseau permettent d'avoir une meilleure connaissance des services, des structures relais (FOREM, AWIPH) et de leur fonctionnement. Cette meilleure connaissance facilite l'information, la prise de contacts, la manière de présenter le projet à l'extérieur.

Au départ du projet, de nombreuses réflexions ont été émises par les Référentes-Coordinatrices quant à la manière d'impliquer l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire dans ce projet et ce au bénéfice des jeunes. Grâce aux diverses actions concrètes (conseil de classe, informations dans l'école, animations avec des professeurs, etc.), ce projet a pris place au sein de l'école et renforce ainsi un travail collégial au bénéfice des jeunes.

La participation à diverses plates-formes de travail nous permet d'élargir notre « boîte à outils » ; ce qui s'avère nécessaire pour accompagner les jeunes dans la construction de leur projet. Ces rencontres nous permettent aussi d'avoir des contacts concrets avec des travailleurs des services, des structures relais (FOREM, AWIPH…), ce qui favorise la prise de contacts ultérieure soit pour une visite avec les jeunes ou pour des questions relatives à l'insertion socioprofessionnelle des stagiaires.

Les rencontres réalisées avec les structures relais, la participation aux plates-formes de travail nous donnent aussi la possibilité de « démystifier » l'enseignement spécialisé. Concrètement, ces lieux d'échanges nous permettent d'apporter des informations utiles sur le fonctionnement, la structure de l'enseignement spécialisé et de mettre en avant les capacités, les compétences des élèves de forme 3 qui au terme de leurs cursus scolaire obtiennent une qualification qui leur donne accès au milieu professionnel « ordinaire ».

LES FACTEURS « BLOQUANTS »

❖ **LES FACTEURS BLOQUANTS INTERNES**

- Certains jeunes manquent parfois de motivation et donc d'implication dans le projet. Certains jeunes refusent de collaborer et pensent que notre aide est inutile !

- Le fait de ne pas disposer d'un local

- Le fait de ne pas avoir de connexion internet

- Le corps professoral ne connaît pas suffisamment la fonction de Référente-Coordinatrice

- Le carnet de stage ne correspond pas toujours à la réalité du monde professionnel

- La difficulté d'organiser des activités collectives (stage, cours pratique, etc.)

- Les difficultés de trouver un équilibre entre les actions déjà en place à l'école et les actions réalisées dans le cadre du projet

- Le manque de temps et de disponibilité des agents CPMS.

- Le milieu dans lequel évolue le jeune, ses problèmes familiaux et/ou personnels, les parents, etc. Beaucoup de jeunes proviennent d'un milieu défavorisé au sein duquel (parfois) les personnes proches n'ont pas de vie professionnelle. Il est dès lors très difficile de changer cette vision du monde du travail. En effet, pourquoi travailler lorsque l'argent est si facile à obtenir en restant à la maison ! De plus, certains perçoivent des allocations d'intégration (ou de remplacement) équivalentes parfois à un salaire, qu'ils risquent de perdre en entrant dans la vie professionnelle. Ce manque de motivation se ressent également dans leur parcours scolaire où ils sont fréquemment absents.

→ Nous fournissons donc un important travail dans ce domaine afin de développer chez eux la fierté de gagner leur vie d'une manière autonome.

- Les jeunes (et parfois même les familles) n'acceptent pas toujours leur handicap et/ou leurs capacités parfois restreintes. Pour certains, travailler dans une ETA ou envisager une inscription à l'AWIPH reste quelque chose de discriminatoire. Il faut donc beaucoup de rencontres avec le jeune et sa famille afin d'arriver à démystifier ces institutions.

- Plusieurs d'entre eux ont des difficultés à élaborer leur projet socioprofessionnel et changent plusieurs fois d'orientation. Ces jeunes sont souvent instables et manquent de maturité.

- Absence de statut au niveau de l'insertion sociale (volontariat).

- Certains jeunes deviennent parents et donnent priorité à cet événement.

- L'absence d'assistante sociale dans l'école. Ce manque amène de plus en plus de jeunes à nous solliciter pour des problèmes sociaux.

❖ **FACTEURS BLOQUANTS EXTERNES**

- Les formations destinées aux Référentes-Coordinatrices sont indispensables afin d'accompagner efficacement le jeune dans la construction de son projet socioprofessionnel. Toutefois, il est nécessaire que ces formations soient bien préparées via un canevas adapté au vu des missions, du rôle des Référentes-Coordinatrices. Pour ce faire, il est opportun que les prochaines formations s'inscrivent dans un processus construit et réfléchi

- Le marché de l'emploi : il y a très peu d'emplois disponibles

- Trop peu de places en ETA et accès non autorisé actuellement par l'AWIPH pour les jeunes de Forme 3 avant 25 ans, même non qualifiés

- Manque de places ou longue liste d'attente pour les jeunes dans les SAJA, SRNA, …

- Refus de stage pour les élèves de Forme 2 dans les SAJA

- Liste d'attente pour les services d'accompagnement AWIPH

- Il arrive que certains jeunes se retrouvent face à un refus de reconnaissance AWIPH, ce qui peut empêcher un emploi en ETA ou une formation en CFP, CFT, etc.

- Il faut peut-être insister ici sur l'importance d'envisager des « activités citoyennes » pour une partie de ce public cible mais les informations reçues sur ce sujet sont parfois floues.

- Les délégués des PMS ont souvent beaucoup de travail et il est parfois difficile d'obtenir rapidement des rapports pour nos jeunes

- Les PMS sont partenaires du projet mais ne participent jamais aux réunions telles que celles du comité pédagogique et celles du comité de pilotage

- La crise économique se fait sentir de plus en plus par une diminution des offres d'emplois

- Les difficultés pour les jeunes de correspondre aux critères d'employabilité (avantages pour l'employeur)





- Le manque de moyens financiers du public cible.

- La rédaction du rapport dans le cadre de l'évaluation est une charge excessivement lourde pour les Référentes-Coordinatrices, ce qui implique une diminution importante du temps consacré au suivi de l'élève

- Le temps consacré à porter le projet et à le présenter en vue de sa pérennisation

- La distinction entre le budget « frais de fonctionnement » et « frais de déplacement » des subventions européennes

- Certains des jeunes bénéficient d'une reconnaissance de leur handicap au niveau fédéral, ce qui peut les démotiver à travailler parce qu'ils risqueraient de perdre cette allocation

- Le refus, par le jeune, de son handicap

- Le temps d'attente pour certaines démarches peut être assez long (AWIPH, reconnaissance fédérale, CPAS…)

- Certains employeurs potentiels ont une réticence à engager un jeune sortant de l'enseignement spécialisé

- Les centres de formation AWIPH sont parfois mal situés par rapport au domicile de certains jeunes. Par exemple, il n'y en n'a pas dans l'arrondissement de Verviers !

- Le temps d'accompagnement « après école » (6 mois) s'avère être un peu « juste et trop limité » pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle de certains jeunes sortants. Ce temps pourrait-il devenir flexible en fonction de la situation, des besoins de chaque jeune ?

Quel cheminement positif depuis 2009 au niveau des facteurs « bloquants » ?

C'est avec du temps, de la concertation, de l'information et de la persévérance que le projet prend sa place au sein de l'école. Ce n'est pas facile parce qu'on arrive avec un nouveau projet, de nouvelles attentes mais c'est en construisant ensemble que petit à petit le projet s'inscrit dans un véritable projet d'école.

Pour que la-les Référente(s)-Coordinatrice(s) ne soi(en)t pas seule(s) à interpeller les autres acteurs de l'école concernés dans le projet socioprofessionnel des jeunes, il importe que la direction de l'établissement scolaire d'enseignement spécialisé partenaire du projet soit là pour guider, soutenir, sensibiliser l'ensemble de l'équipe éducative au projet.

Une information en début d'année à l'ensemble de l'équipe éducative permet une visibilité certaine du projet.

Au fur et à mesure des années, le projet prend sa place et nous arrivons à un meilleur équilibre entre les actions déjà en place dans l'école et les actions réalisées dans le cadre du projet.

Evaluation des Directions des écoles partenaires du projet depuis 2009

1. Depuis le début du projet « Transition-Insertion », nous avons ressenti chez les élèves pris en charge par les Référentes-Coordinatrices, un véritable sentiment d'espoir face à leur devenir ; sentiment partagé par les familles, souvent démunies face à la complexité des démarches.
   De même, nous avons pu apprécier le développement d'une collaboration encore plus étroite au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

2. Le projet, tel qu'il est mené depuis trois ans, permet à l'école de poursuivre sa mission jusqu'au bout et non de s'arrêter à la sortie de l'élève.
   Et, c'est ainsi, que toute l'école, par le biais des Référentes-Coordinatrices, construit un véritable lien avec l'ensemble des acteurs de l'insertion.
   Des élèves sortis de l'école n'hésitent pas à y revenir pour se faire aider par les Référentes-Coordinatrices afin de pouvoir s'insérer socialement et/ou professionnellement dans la société. Ce travail d'insertion est loin d'être de l'assistanat puisqu'il consiste à aider l'élève à faire lui-même les démarches. Dans le projet, les Référentes-Coordinatrices apparaissent donc comme de réelles « personnes-ressources » sur lesquelles les jeunes et les familles peuvent compter.
   Par ailleurs, le lien avec les familles, et en particulier avec celles des élèves de forme 2, est devenu plus manifeste.

3. Non seulement le projet aide les élèves mais de plus il a aussi eu des répercussions sur l'ensemble des équipes éducatives. En effet, grâce au travail réalisé par les Référentes-Coordinatrices, nos enseignants ont un sentiment de valorisation de leur mission et l'ensemble de l'équipe éducative prend conscience de la complexité des démarches que doivent entreprendre les élèves en vue de leur insertion. Cette prise de conscience modifie parfois l'attitude des enseignants qui adoptent, eux aussi, une attitude réflexive et modifient ainsi leur façon d'encadrer les élèves.

4. En termes de résultats, nous avons constaté une amélioration significative de l'insertion socioprofessionnelle des élèves suivis par le projet, ainsi qu'une diminution des situations de « décrochage ».

5. L'expertise des Référentes-Coordinatrices a permis aux membres des Conseils de Classe, de prendre conscience des réalités de terrain et de mieux mesurer les répercussions des décisions prises par l'équipe pluridisciplinaire (CC + CPMS), sur l'avenir socioprofessionnel du jeune. C'est donc une projection à plus long terme que ce projet permet de réaliser.

6. Il semblerait opportun, de planifier au sein de chaque établissement des rencontres mensuelles ou trimestrielles entre les Référentes-Coordinatrices et les agents CPMS, afin de lister les jeunes pris en charge et d'informer sur le suivi des démarches réalisées et les éventuels besoins (QI, réorientation, etc.).

Evaluation des Directions des écoles partenaires du projet depuis septembre 2012

Etablissements secondaires d'enseignement spécialisé du réseau organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles :
Madame F. Bogaerts, directrice de l'IESPSCF « Mariette Delahaut » de Jambes
Madame B. de Gottal, directrice de l'EESPSCF « L'Envol » de Flémalle
Madame J. Piraprez, directrice de l'IESPSCF « Les Orchidées » d'Hannut
Monsieur D. Neuforge, directeur de l'EESPSCF « Henri Rikir » de Milmort

Depuis plusieurs années, les initiatives en matière d'après-école existaient déjà dans plusieurs établissements ; celles-ci étaient plutôt liées aux opportunités et manquaient donc souvent de cohésion mais surtout d'individualisation.
Ce projet « Transition – Insertion », et surtout la présence des Référentes-Coordinatrices, a considérablement augmenté l'impact de toutes ces actions ; il a offert un cadre, une légitimité, des moyens et du temps pour mener à bien toutes les démarches.

Le projet a généré une nouvelle dynamique au sein de nos établissements ; actuellement, une seule personne (au maximum deux) regroupe toutes les démarches utiles et nécessaires aux projets des élèves.

La participation active de ceux-ci à toutes les démarches, aux nombreuses activités liées à l'image de soi, à la prise de confiance ou à la prise de parole se sont révélées très porteuses et ont favorisé leurs compétences de savoir-être et leur autonomie et ont rassuré les parents ; un véritable lien s'est construit entre l'école et les familles.

L'émulation des plus jeunes est également activée et il n'est pas rare d'en voir frapper à la porte de la Référente-Coordonnatrice.

Cette expérience, qui s'inscrira dorénavant dans les mœurs des établissements, a eu également des répercussions positives sur toutes les équipes éducatives qui voient leur travail quotidien, au fil des années, valorisé et reconnu par le monde extérieur. Elle leur a permis aussi de prendre conscience que les démarches des élèves en vue de leur insertion socioprofessionnelle étaient complexes.

Evaluation du Comité de Pilotage

Le reste de notre analyse est parfaitement reflété dans le rapport des Référentes-Coordinatrices.

L'évaluation réalisée par les directions des écoles ayant pris part au projet ainsi que la reconnaissance accrue du rôle de ce projet notamment via son extension à de nouveaux établissements, démontrent à souhait l'indéniable utilité de la fonction du référent-coordinateur au sein des écoles d'enseignement spécialisé.

Les résultats obtenus (augmentation significative du taux d'insertion socioprofessionnelle et d'une diminution tout aussi significative du nombre de décrochages scolaires) en constituent une preuve certaine. Mais, la conduite de ce projet a eu d'autres incidences, pas toujours soupçonnées au départ de sa rédaction. La dynamique induite tant au sein des équipes pédagogiques des écoles que dans les rencontres entre partenaires a stimulé une réelle envie de collaboration.

L'analyse des besoins a mis en évidence, et ce rapport le montre bien, les freins et les facilitateurs à l'insertion socioprofessionnelle des élèves sortants. Cette mise en évidence va au-delà d'une simple constatation mais la réflexion entre les différents acteurs impliqués permet d'initier des solutions qui n'étaient pas envisagées auparavant. Les partenaires se connaissent mieux et poursuivent un objectif commun, de nouvelles pistes se découvrent et des solutions se dégagent grâce à la diversité de ce partenariat et à l'enthousiasme des porteurs du projet.

Plus question d'attendre-on ne sait parfois même pas quoi-à l'issue de sa scolarité. Grâce à son référent-coordinateur, chaque élève peut trouver l'insertion qui lui convient et se sentir soutenu dans son projet de vie.

Les deux organes prévus dans le projet qui permettent la réalisation des objectifs et l'accompagnement des référent(e)s-coordinateurs-(trice)s sont **le comité de pilotage** et **le comité de suivi pédagogique**.

Le Comité de pilotage est composé des partenaires du projet ainsi que d'institutions ou organismes désireux d'en partager la démarche et/ou susceptibles d'apporter une plus-value au projet.

Ce comité est chargé de l'accompagnement qualitatif ainsi que de l'évaluation permanente du projet :

- donner les orientations de l'action (réajuster, réorienter, voire stopper si nécessaire),
- veiller à l'adéquation des activités,
- évaluer et approuver le rapport d'activités annuel,
- assurer l'évaluation finale (rapport final) au terme du séminaire de clôture.

En 2012, le comité de pilotage s'est réuni trois fois dont une fois en présence des référent(e)s coordinateurs-(trice)s.

Ce fut l'occasion de débattre avec les partenaires (Forem, CSEF, CFP, AWIPH, ETA, Services d'accompagnement,…) :

- o de la coordination du travail des référent(e)s et des outils à mettre en place pour l'améliorer (formations continues, relais d'informations, …)

- o des dispositions pratiques pour préparer l'extension à de nouvelles écoles : de l'organisation et de la participation aux formations des nouvelles référent(e)s (présentation des structures à mobiliser, des aides disponibles, visites de terrain,…)

- o des démarches à entreprendre à différents niveaux pour que le projet puisse se poursuivre et s'étendre, au-delà de 2013. Chaque partenaire est conscient du rôle d'interpellation qu'il ne peut manquer de jouer. C'est ainsi que furent évoqués les contacts avec le Conseil Supérieur de l'Enseignement spécialisé, les réunions de portefeuilles de projets FSE, …

- o d'événements grâce auxquels le projet pourrait être valorisé : colloque CAP 48 intitulé "CAP 16-28 ans", …

- o des contacts avec le département d'économie sociale de l'ULG et la plateforme ID Campus en vue de mener une étude sur l'impact de projets tels que le nôtre sur l'insertion socioprofessionnelle, notamment sur le plan financier et de réaliser une cartographie des organismes d'insertion socioprofessionnelle.

Le Comité de pilotage assure également le lien, essentiel, avec l'ensemble des dispositifs (dont les nouveaux services : 16/25, activités citoyennes) d'insertion tant sociale que professionnelle.

Le Comité de suivi pédagogique est chargé de l'encadrement direct des référent(e)s-coordinateurs-(trice)s. Il s'est réuni cinq fois en 2012.

Le comité de suivi pédagogique réunit les référent(e)s, leurs directions et les responsables administratifs du projet. S'y joignent, périodiquement, quelques partenaires du comité de pilotage.

Ce comité est le lieu où se cimente le projet. Chaque référent(e) nourrit et se nourrit de ce comité de suivi. Il permet l'échange de pratiques, la mutualisation des actions, la discussion sur les difficultés rencontrées sur le terrain et les solutions à optimaliser, …

La présence des directions des écoles est un soutien précieux au travail réalisé au sein de chaque établissement.



Conclusion

Au terme de cette troisième année du projet « Transition-Insertion », nous sommes heureux de constater que, selon l'évaluation des directions des écoles engagées dans celui-ci, le travail réalisé a entraîné, tant au niveau des élèves suivis qu'au niveau de la direction et de l'ensemble de l'équipe pédagogique, une sensibilisation importante à la question de l'insertion socioprofessionnelle des élèves. Ils ont pu percevoir les difficultés rencontrées par les jeunes et le travail d'accompagnement des Référentes-Coordinatrices.

Par ailleurs, tout en insistant sur le phénomène de « mise en lien » avec l'ensemble des acteurs de l'insertion, il faut relever l'intérêt évident du suivi « post-école » (au cours des six mois qui suivent la sortie de l'école). En effet, et c'est une situation exceptionnelle que de suivre les jeunes au cours de cette période où, traditionnellement, ils se retrouvent seuls.

Les Référentes-Coordinatrices assurant leur accompagnement, celui-ci facilite grandement leur insertion.

Nous souhaitons répercuter ici les remarques faites par le Comité de Pilotage en ce qui concerne les freins rencontrés par les Référentes-Coordinatrices.

Qu'il s'agisse du manque flagrant de places dans les différentes institutions (SAJA, CFP, etc.) ainsi que dans les ETA où une politique de « quotas » et de règles « AWIPH » font obstacle à l'entrée des élèves achevant leur parcours scolaire. Ces freins réduisent à néant tout l'investissement, humain et financier, réalisé en amont.

Nous attirons l'attention des responsables -tous niveaux confondus- sur l'importance d'un travail de collaboration entre les différents organismes d'insertion socioprofessionnelle et les écoles d'enseignement spécialisé.

Nous avons trop souvent l'impression que chacun œuvre de son côté et que beaucoup d'énergie est consacrée à rechercher des solutions déjà existantes et parfois mises en œuvre par d'autres !

Les élèves de l'enseignement spécialisé ont un droit évident à faire partie de la société avec leurs capacités et potentialités. Chacun doit pouvoir trouver sa place et l'ensemble de la société s'en trouvera enrichie.

Bientôt, nous devrons –après quatre années scolaires de travail- clôturer notre projet et en tirer les leçons. Nous vous donnons déjà rendez-vous le 29 novembre 2013 pour partager avec nous les conclusions de nos travaux et le futur projet « Transition 2020 » !










F.E.T.A.L.


Ministère de la Communauté Française

